

CENT VINGT NOTABLES VAROIS SOUS LE I^{er} EMPIRE

BULLETIN CRITIQUE

Frédéric d'AGAY, *Grands Notables du Premier Empire*, Notices de biographie sociale publiées sous la direction de Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret, 18, Var, Editions du C.N.R.S., Paris, 1988, 296 pages.

Publiée sous le double patronage du Centre national de la Recherche Scientifique et de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, cette série de répertoires départementaux fut inaugurée en 1978 par un volume consacré à l'Ardèche et au Vaucluse, où l'on peut lire l'introduction générale à l'entreprise, qui se propose de donner, à terme, une base biographique et statistique à l'étude des couches supérieures de la société française au temps du Premier Empire.

La connaissance en profondeur de la société napoléonienne est encore assez récente. Lors d'un colloque sur la France à l'époque napoléonienne, tenu à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Napoléon, les 25 et 26 octobre 1969, M. Tulard pouvait dire : « Alors que nous sommes relativement bien renseignés sur les campagnes de Napoléon, les problèmes diplomatiques ou les institutions impériales, l'étude de la société, entendons des structures sociales et non plus seulement des mœurs, reste à faire »¹. Plusieurs communications à ce colloque, groupées sous la rubrique « Société et problèmes sociaux de la France impériale », en posaient quelques jalons, et notamment celle de M. Agulhon sur « Les Notables du Var sous le Consulat »². L'éminent historien avait antérieurement étudié « Les données statistiques de l'histoire des notables au début du XIX^e siècle dans le cadre d'un département — le Var »³. Ces études devaient être développées dans un volume détaché de sa thèse monumentale intitulé *Vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution* (Paris, 1970). Il serait juste de ne pas oublier les solides travaux d'érudits locaux des générations disparues,

1. « La France à l'époque napoléonienne », numéro spécial de *la Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1970, p. 639.

2. *Ibid.*, p. 720-725.

3. Actes du 84^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1959, Section d'Histoire moderne et contemporaine, pp. 463-469.

tels Frédéric Mireur — un pionnier en matière d'histoire sociale (*Le Tiers Etat à Draguignan, Etude sociologique*, Draguignan, 1910 et *Les Rues de Draguignan et leurs maisons historiques*, 8 vol., 1921-1931), Edmond Poupé, qui consacra sa vie à l'étude de la période révolutionnaire dans le Var, Louis Honoré (*L'Emigration dans le Var, 1789-1825*, Draguignan, 1923), Charles Alleaume (*Napoléon I^{er} et l'ancienne classe nobiliaire : l'enquête de 1810 dans le département du Var*, Draguignan, 1935), sans compter les précieuses listes de Joseph Salvarelli (*Les Administrateurs du département du Var, 1790-1897*, Draguignan, 1897). C'est dire que le Var, quand débuta l'entreprise de MM. Bergeron et Chaussinaud-Nogaret, n'était pas tout à fait un terrain inexploré. Disons tout de suite qu'avec près de trois cents pages et cent vingt notables, autant qu'Ardèche et Vaucluse réunis, M. d'Agay ne le traite point en parent pauvre.

L'ouvrage s'ouvre (pp. 5-33) sur une substantielle introduction où l'auteur expose sa méthode et les principaux résultats de son travail. Suivent la revue des sources et la bibliographie (pp. 35-43), où ne manque rien d'essentiel. Signalons pourtant l'absence des lettres du député Lombard-Taradeau (1789-1791), publiées par Louis Honoré⁴.



Le Var qui, rappelons-le, comprend jusqu'en 1860 l'arrondissement de Grasse et est jusque-là un département frontière, se présente, du littoral aux Préalpes, comme un condensé géographique de la Provence. M. d'Agay note justement (p. 7) qu'aucune ville n'y occupe une situation dominante, même si Toulon, port militaire d'importance nationale, est par sa population, au moment de la formation du département, la troisième ville de la province après Marseille et, de très peu, après Aix. D'un tissu urbain original et varié se détachent plusieurs chefs-lieux de sénéchaussées, dont deux très importantes (Draguignan et Toulon), des sièges d'évêchés (Toulon, Fréjus, Grasse et Vence)... Cela explique en partie la lutte pour le chef-lieu du Var, transféré à la suite des événements dramatiques de 1793 de Toulon à Grasse, puis à Brignoles, avant d'être fixé durablement — mais non définitivement — à Draguignan le 9 floréal an V (28 avril 1797). L'ancien siège de la sénéchaussée bénéficiait sans doute, outre l'appui du dracénois Honoré Muraire, député de la Seine au Conseil des Anciens⁵, de sa situation centrale, de surcroît point de contact et d'échanges entre la montagne et le bas pays, aux économies complémentaires.

La notion de notable, considérée en soi et compte tenu du cadre géographique et administratif du département du Var, parcelle du Grand Empire, vers 1810, n'est point facile à définir. Sa fortune, sur quoi se fonde jusqu'en 1848 la qualité d'électeur et d'éligible, en est certes un facteur essentiel : la liste des 550 plus imposés est une source classique ; les notices individuelles des personnages publics font une place à la fortune évaluée en revenu. Mais elle ne fonde pas seule la notabilité. Dans une lettre (citée page 10) au premier préfet du Var, l'ancien jacobin Fauchet, homme éclairé et administrateur efficace, le ministre de l'Intérieur lui demandait d'enquêter sur la moralité des trente plus forts contribuables parmi ses administrés, et aussi de lui désigner « ceux dont les services, les lumières et la moralité méritent l'attention du gouvernement », même s'ils ne figurent pas sur la grande liste des plus imposés. Un exemple confirme cette manière de voir. Sur une liste établie en 1810 par le préfet d'Azémar, le successeur de Fauchet, figure un certain Pignol (non retenu par M. d'Agay), avocat et notaire à Saint-Zacharie : il est distingué, sans doute, pour ses 6 à 10.000 francs de revenu, le chiffre varie suivant les documents, mais encore pour d'autres qualités : « Très versé

4. *Le Var historique et géographique*, numéros 30-34, 1927-1928.

5. F. MIREUR, *Les Rues de Draguignan...*, VII, p. 137.

dans la connaissance des lois, un des meilleurs administrateurs locaux », — il est maire de sa commune de 1808 à 1816 et fut membre de l'administration du district de Saint-Maximin en l'an II, bref, « le flambeau de sa contrée »*. L'historien d'aujourd'hui peut trouver l'éloge démesuré, mais il n'importe.

*
**

Pour sélectionner ses cent vingt notables, M. d'Agay a établi une première série de soixante personnalités, qui du reste n'existe ni aux Archives nationales ni aux Archives départementales, qu'il intitule *Les 60 Grands Notables*, à quoi il adjoint une seconde liste, *Les 60 « autres possibles »*. Peut-être eût-il mieux valu fondre les deux listes en une seule, quitte à distinguer les « possibles » par un artifice typographique. Suivent trente chefs de famille noble de l'enquête de 1810, dont plusieurs se trouvent déjà sur les deux premières listes, et enfin dix-sept gardes d'honneur de 1813. Soit en tout, si nous avons bien compté, 156 notices.

Tout choix comporte une part d'invention, et l'on pourra toujours contester la présence de tel notable, regretter l'absence de tel autre. Sont éliminés avec raison quelques personnages qui, comme l'abbé Sieyès ou Masséna, ont pratiquement rompu tout lien avec leur terre d'origine. Mais la présence du préfet Fauchet ne s'imposait guère : il quitte le Var en 1806 et n'y revient plus, même si l'on y garde son souvenir et s'il est élu par le Var à l'éphémère Chambre des représentants des Cent-Jours. Pourquoi n'avoir pas retenu le receveur général des finances Cagniard, en poste dans le Var jusqu'en 1823⁷, et inclure le commissaire général de police Caillemer, d'origine normande, du reste bien intégré à la société toulonnaise, alors qu'il quitte le Var définitivement en 1814 ? En fait, l'un et l'autre avait sa place dans le volume. Plus encore peut-on s'étonner du choix d'hommes disparus avant l'établissement de l'Empire, tels Thomas Philibert, mort le 19 novembre 1804, ou Charles Ricaud décédé le 6 août 1803, malgré l'intérêt qui s'attache à leur biographie ou à leur descendance. Dans un souci chronologique analogue, voyons la notice d'Honoré Jourdan qui, né en 1787, n'est vers 1810 qu'un tout jeune avocat. Pour nous qui connaissons la suite, c'est bien lui que l'historien doit retenir : bonapartiste libéral, actif opposant sous la Restauration, il fera sous la Monarchie de Juillet un remarquable préfet de la Corse. Mais, sous l'Empire, le notable, c'est son père, le maître de poste Esprit Jourdan, déjà l'un des 550 plus imposés sous le Consulat, fort électeur censitaire sous la Restauration : c'est son nom qui devait figurer en tête de la notice, où la biographie d'Honoré eût trouvé place.

*
**

Car les notices de M. d'Agay ne se limitent pas à la biographie de ses notables. Il nous donne pour chacun d'eux une étude généalogique et socio-professionnelle de la famille qui remonte souvent très haut, avec les étapes de l'ascension sociale et, le cas échéant, le mode d'accès à la noblesse ; le réseau des alliances, précis et instructif ; — la descendance, qui peut être poussée jusqu'à la fin du XIX^e siècle et au-delà ;

6. Archives nationales, F 1C III Var 3 ; Archives départementales du Var, 1 M 14/1 et 2 M 2/4 ; SALVARELLI, pp. 199 et 374. Pignol fut nommé à l'administration du district le 5 floréal an II.

7. Cf. Octave TEISSIER, *Les Rues de Toulon*, Toulon, 1872, p. 116. — Cagniard est électeur et éligible dans le Var en 1820, et candidat de l'opposition libérale aux législatives de 1827.

—enfin la carrière, qui associe vie personnelle et activité publique, sans oublier les données chiffrées qui peuvent nous éclairer sur sa fortune et son évolution : estimation des revenus, cens électoral, montant et composition de la succession. Les notables-nés, déjà bien posés avant 1789, sont sans doute les plus nombreux, comme Verrion d'Esclans de Callas, d'une famille d'origine bourgeoise fraîchement parvenue à la noblesse par l'acquisition d'un fief, grand propriétaire et commissaire des guerres, royaliste affirmé ; il tient une attitude prudente et profite de la Révolution pour accroître sa fortune, est élu au Conseil des Cinq-Cents (précisons qu'il est invalidé au 18 Fructidor, ce qui confirme sa couleur politique)... Sa fidélité à la monarchie légitime lui vaudra d'être créé vicomte par Charles X. Notable-né aussi Lombard-Taradeau, lieutenant-général de la sénéchassée de Draguignan en 1789, à qui sa coseigneurie ne confère pas la noblesse : c'est le Tiers qui l'envoie aux Etats Généraux. Il siège à la Constituante en élu consciencieux, acquis aux idées de progrès, — et persuadé, au lendemain de l'équipée de Varennes, que la République est en vue⁸. C'est dans l'orbite de Fouché que se déroule sa carrière, essentiellement administrative, avec un passage au Corps législatif. Le colonel Tripoul, chevalier (d'Empire) du Reyran, petit-fils de marchand, fils de négociant confinant à la bourgeoisie, engagé à quinze ans au 1^{er} bataillon de volontaires du Var, officier sorti du rang, doit à la Révolution d'accéder au rang de notable. Républicain rallié à l'Empire, il est élu à la Chambre des Cent-Jours ; petit électeur censitaire (328,45 F), il vote à gauche sous la Restauration.

En somme, peu de fortunes naissent de la Révolution, mais des fortunes s'accroissent durant la période, comme le montre le cas de Verrion, et aussi celui du hyérois Filhe, acheteur de biens nationaux. L'auteur peut constater (p. 26) que la Révolution paraît « avoir renforcé, dans le Var, le pouvoir et la fortune de la bourgeoisie déjà en place, consolidé le rôle des bourgeois de villages qui seront encore maires pendant une ou deux générations, et accéléré pour certains l'accession à la noblesse, qui reste le modèle pour toutes ces familles ».

L'engagement politique des notables, leurs évolutions, voire leurs volte-face, en un temps fertile en retournements de situations, offrent un intérêt évident, renouvelé au fil des notices. L'auteur souligne page 23, et la lecture des biographies le confirme, l'importance et l'influence du courant royaliste, sa place considérable dans l'administration, au Conseil général (présidé successivement par les royalistes Berlier-Tourtour, Brun-Favas et Périer de La Garde), dans les mairies — situation favorisée par le préfet d'Azémar, lui-même homme d'ancien régime, issu de famille noble. Bien entendu, si l'on en croit le baron-préfet, le dévouement de ces notables au gouvernement impérial ne fait aucun doute ; naturellement aussi, cette fidélité de façade dura ce que dura l'Empire. Intéressante également, la persistance d'un sentiment révolutionnaire qui pourra se manifester, au temps de la Première Restauration et des Cent-Jours, en une sorte de bonapartisme populaire, bonapartisme « de gauche », si l'on veut, parfois après une période de réserve sous l'Empire triomphant⁹. C'est le cas du chirurgien public au tribunal révolutionnaire, envoyé en surveillance à Montélimar après les Cent-Jours, électeur censitaire classé à la « gauche extrême » sous la Restauration¹⁰. C'est encore

8. Lettre du 22 juin 1791, *Le Var historique et géographique*, n° 34, 1928, p. 361.

9. Nous nous permettons de renvoyer à notre article « Esprit révolutionnaire et Bonapartisme populaire », paru dans le recueil collectif *Var, Terre des Républiques, 1789-1989* (Toulon, 1988), pp. 96-110.

10. Cf. C. ALLEAUME, *Les Cent-Jours dans le Var Draguignan*, 1938, p. 101 et note 28 ; Arch. dép. du Var, 2 M 2/6.

le cas d'Antoine Truc, des Arcs, avocat et notaire, riche et cultivé, notable antiféodal avant 89 (contre son confrère Fedon, royaliste invariable), rédacteur du beau cahier de doléances de sa commune, bon jacobin en l'an II, en disgrâce après Thermidor, député aux Cinq-Cents et opposant déterminé au 18 Brumaire, dans l'ombre ensuite, enfin si farouchement antiroyaliste en 1814-1815 qu'il est condamné à mort — mais par contumace, car il a su à temps prendre le large. Son fils Osmin sera maire inamovible des Arcs sous la Monarchie de Juillet, la Seconde République et le Second Empire, un moment mêlé aux légitimistes de Lorgues parmi les otages des insurgés de décembre 51... Citons aussi Jean-Joseph Colle, Esprit et Honoré Jourdan (déjà aperçus) Sénès le Jeune à Toulon, fidèle à la Convention aux mauvais jours de 93, comme d'autres républicains ralliés à l'Empire, sous-préfet, député au Corps législatif... La personnalité de Louis Charles, d'une famille bourgeoise du Luc, ne manque pas d'originalité : libéral et anticlérical constant, peu engagé dans le mouvement révolutionnaire, connu de Bonaparte (de passage au Luc à son retour d'Égypte), il adhère à l'Empire, ce qui ne l'empêche pas, au Corps législatif où il siège depuis 1811, d'approuver la déchéance de l'Empereur¹¹. Opposant ferme et discret sous la Restauration, il vote à gauche. Mentionnons aussi, parmi les tenants du régime impérial, le dracenois Muraire, homme modéré mais acquis aux principes de 89, premier président de la Cour de cassation, fidèle jusqu'à sa mort au culte de l'Empereur, et notons, quoi qu'en écrive M. d'Agay page 133, qu'il ne fut jamais sénateur, bien que le collège électoral du Var l'eût élu candidat au Sénat¹².

Le rapprochement des notables d'une même localité ouvre d'intéressantes perspectives. Ainsi, les diverses familles politiques coexistent dans le microcosme de Fréjus. On y retrouve le courant révolutionnaire avec les Jourdan et Colle, le ci-devant receveur des dîmes du diocèse Maurine, devenu receveur des contributions du département, opposant de gauche sous la Restauration, — et beau-père du fervent royaliste Alexandre de Badier, qu'on reverra conseiller général en 1833 et maire à plusieurs reprises. Parmi les notables royalistes de l'endroit, détachons l'officier de marine Raymond-Lacépède et le conseiller de préfecture Joseph Anglès, cousin germain de Sieyès, dont il n'épouse pas les idées politiques ; son fils Henri, allié à une famille cléricalo-légitimiste de Draguignan, secrétaire général de la préfecture sous Louis-Philippe et Napoléon III, demeure dans la mouvance du parti, mais le petit-fils Félix, tôt passé à l'opposition républicaine, sera, sous la Troisième République, maire, conseiller général et sénateur. Les notables nobles et bourgeois de Draguignan, Grasse, Toulon, Hyères... ne manqueraient pas de donner matière à des observations intéressantes, mais il faut se borner.

Louons seulement M. d'Agay, pour finir, de nous avoir donné, avec ce travail fortement documenté, méthodiquement élaboré, clairement rédigé¹³, riche d'informations et d'enseignements, un ouvrage de référence désormais indispensable à qui voudra aborder l'histoire sociale et politique du Var pendant la période révolutionnaire, et, au-delà, le XIX^e siècle.

Emilien CONSTANT

11. *Le Moniteur*, 7 et 9 avril 1814.

12. E. POUPE, « Les Représentants du Var [...] sous le Consulat et le Premier Empire », *Le Var historique...* n° 66, 1936, p. 483.

13. On peut cependant relever çà et là quelque lapsus ou négligence, comme, p. 140 : « Ne faudrait-il pas mieux... ? » ; p. 146 : « ... mais pour que cette noblesse fût héréditaire et transmissible... » ; p. 268 : « C'est [...] par erreur que le préfet les *inclus* dans cette liste »...